



L'heure juste

Vol. 13, no 5 – 30 juin 2006

Bon été à tous!

L'heure juste fera relâche en juillet et en août.
Toute l'équipe vous souhaite de profiter
au mieux des plaisirs de l'été!



Le point de vue de Diane Bourdeau
Directeur adjoint et chef de la Direction de l'administration

Le Répertoire des services et produits commercialisés: un moyen de se donner la police de nos rêves...

Partout au Service, j'entends des gens, des civils comme des policiers, de tous les niveaux de l'organisation, dire qu'ils sont fiers de faire partie du SPVM. Notre directeur proclame à qui veut l'entendre qu'il est fier de le diriger. Mais d'où nous vient cette fierté? Du fait que le SPVM est le plus gros service municipal de police du Québec? Le deuxième plus important au Canada? La taille ne justifie pas tout, loin de là!

Notre fierté c'est de faire partie d'une organisation performante, à l'avant-garde. Un chef de file reconnu. Une organisation dont les actions et les prises de position transmettent une image de leadership et d'innovation.

Le SPVM a souvent été confronté le premier à des situations qui l'ont encouragé à développer des procédures, des façons de faire, des équipements et des formations pour permettre à ses policiers d'intervenir efficacement et de façon sécuritaire. Et le développement demande des investissements de plus en plus importants compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et des nouvelles formes de criminalité très difficiles à combattre. Tout ceci, dans un contexte où les fonds publics sont restreints.

*Notre fierté c'est de faire
partie d'une organisation
performante, à l'avant-garde.*

Un chef de file reconnu.

*Une organisation dont les actions
et les prises de position transmettent
une image de leadership
et d'innovation.*

Il y a quelque temps, je vous ai parlé de faire les choses autrement. Le *Répertoire des services et produits commercialisés* témoigne de cette approche. Depuis de nombreuses années, le SPVM permet à d'autres organisations de profiter de ses formations, des équipements ergonomiques qu'il conçoit, de ses recherches, de son expertise. Le *Répertoire* vient systématiser une offre de service qui n'était pas formellement structurée. Il s'adresse aux services de police, aux entreprises commer-



*Les membres du SPVM, policiers
comme civils, tirent profit
de la commercialisation des services
et produits...*

ciales, aux promoteurs privés d'événements et aux intervenants des secteurs public et parapublic.

Pour les organisations policières, certains services seront offerts dans les cas où la Sûreté du Québec ou l'École nationale de police du Québec ne sont pas en mesure d'offrir un service et seulement après entente avec la Sûreté du Québec. Les déboursés de l'organisation cliente sont minimes par rapport aux investissements qui lui seraient nécessaires pour créer ses propres outils ou au regard de ceux consentis par le SPVM. Pour sa part, le SPVM bénéficie des sommes ainsi perçues pour continuer à en développer de nouveaux, pour améliorer nos services et essentiels pour ne pas perdre de terrain.

Les membres du SPVM, policiers comme civils, tirent profit de la commercialisation des services et produits parce qu'ils continuent à bénéficier d'une formation et d'équipements à la fine pointe des techniques d'intervention et de la technologie. Mais je trouve, d'abord et avant tout, très important et très valorisant pour notre personnel d'avoir une tribune unique pour partager son expertise et être reconnu par d'autres organisations. D'ailleurs, tous les services en prestations policières, en perfectionnement et conseils, ainsi que tous les

produits développés par des membres du SPVM durant leur temps de travail sont protégés par une politique de droits d'auteurs.

Le *Répertoire* a été présenté par le directeur, le 8 juin dernier, dans le cadre de la rencontre annuelle de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ). Si plusieurs se sont montrés enthousiastes face à cette ressource, dont certains tirent déjà partie, d'autres ont semblé un peu préoccupés à l'idée de devoir désormais déboursier pour des services qui leur ont quelquefois été gracieusement offerts.

Je tiens par ailleurs à préciser que la commercialisation ne remet pas en cause nos partenariats opérationnels. Pas plus d'ailleurs qu'elle n'alourdira la tâche actuelle de notre personnel ou qu'elle ne se réalisera au détriment des services offerts à la population.

Des policiers d'autres services sont déjà intégrés à nos groupes de formation d'appoint lorsqu'il reste des places disponibles impossibles à combler à l'interne, par exemple pour les formations de patrouille à vélo ou de patrouille nautique. Rendre ces places plus systématiquement accessibles rentabilise nos formations sans investissement supplémentaire.

*Je tiens par ailleurs à préciser que
la commercialisation ne remet pas
en cause nos partenariats
opérationnels. Pas plus d'ailleurs
qu'elle n'alourdira la tâche
actuelle de notre personnel ou
qu'elle ne se réalisera au détriment
des services offerts à la population.*

Le *Répertoire* sera envoyé sous peu aux gestionnaires d'unités avec la politique sur les droits d'auteur, les modalités de fonctionnement de la commercialisation ainsi qu'un plan de communication. Je vous invite tous à être ouverts face à cette nouvelle façon de faire qui peut nous permettre de maintenir notre position de chef de file, voire à l'améliorer.

Diane Bourdeau

Apprendre en partageant nos savoirs

La communauté de pratique et de coaching en usage de la force

par Marc Parent

assistant-directeur, Service à la communauté – Région Nord

L'usage de la force: une compétence qui s'érode

Lorsqu'ils sont assermentés de l'École Nationale de police du Québec, les policiers québécois bénéficient de l'une des formations les plus réputées dans le monde, notamment grâce aux compétences acquises en usage de la force. Cependant, si elles ne sont pas utilisées ou pratiquées fréquemment, ces dernières s'érodent avec le temps. C'est ce à quoi veut notamment répondre le projet « Communauté de pratique et de coaching en usage judicieux de la force », qui met actuellement en place un réseau d'entraide et de support collectifs permettant de compenser la corrosion des habiletés nécessaires au recours judicieux à l'usage de la force pour l'ensemble des policiers du SPVM.

Pourquoi une communauté de pratique?

La création d'une communauté de pratique permet de stimuler un processus d'apprentissage dans l'action chez les policiers. En partageant leurs savoirs, leurs pratiques et leurs expériences, ces derniers suscitent ainsi une réflexion mutuelle au regard de leurs pratiques policières. Cette innovation organisationnelle qui poursuit son développement est possible grâce à une collaboration entre les directions des Opérations, Stratégique et de l'Administration.

Approche orientée sur le coaching par les pairs

La création de la communauté de pratique met l'accent de ses activités sur le développement d'un réseau de coaching dynamique et branché. Cette approche favorise le partage, le transfert et l'apprentissage de connaissances et d'habiletés. L'accompagnement offert par les coaches se traduit par une variété d'activités structurées conçues sur un mode d'échanges et de pratiques favorisant un climat de confiance, de partage et de coopération. Cette façon de faire permet l'apprentissage des réussites et des erreurs, de même que l'utilisation optimale des meilleures pratiques et des talents. En constituant des réseaux souples et vivants où circulent les connaissances collectives, on mise ainsi sur

l'expérience et les compétences de chacun. Au sein de leurs unités respectives, les coaches planifient, animent et adaptent les thèmes et le rythme de leurs activités aux besoins spécifiques des policiers, en respectant rigoureusement les normes ENPQ en matière d'emploi de la force. Enfin, les coaches échangent entre eux afin de partager leurs idées, leurs expériences, leurs succès.



L'équipe-projet constituée de l'assistant-directeur Marc Parent, parrain de la vision et de la démarche dans l'organisation, l'instructeur en emploi de la force Sylvain St-Amour, expert de contenu et champion en emploi de la force, la conseillère en planification Nathalie Gravel, coordonnatrice de la démarche apprenante et experte en processus et support-conseil, André-Guy Lamothe, commandant à la Régie de la qualité, ainsi que les coaches des unités, animateurs des activités de la communauté de pratique et de coaching, est heureuse de vous avoir présenté les activités de la communauté de pratique. Elle vous promet pour l'automne prochain une publication approfondie qui permettra de communiquer en détails les sphères d'intervention et de partage de ce nouveau réseau.

Le déploiement du réseau

Le déploiement du réseau de coaches et de la communauté de pratique est achevé et compte maintenant sur l'implication de plus de 80 coaches répartis dans 55 unités des quatre Services à la communauté. Les coaches peuvent compter en tout temps sur l'encadrement de l'équipe qui les conseille afin de planifier et de préparer leurs activités ainsi qu'en mesurer sommaire-

Quelques initiatives des coaches

- Poste de quartier 1 – Révision des principes tactiques de l'usage de la force.
- Postes de quartier 12 – Développement et animation de rencontres sur les attaquants multiples et sur le déplacement statique.
- Poste de quartier 15 (des pionniers dans la mise en œuvre du projet) – Développement et animation d'activités sur le processus de l'usage de la force, la mise de menottes, l'usage du bâton télescopique, les contrôles articulaires et de nombreuses autres.
- Poste de quartier 23 – Animation d'une séance sur la rétention d'arme et le travail en équipe.
- Poste de quartier 30 – Organisation d'une journée complète de pratique en usage de la force pour l'ensemble des policiers du poste à laquelle d'autres coaches du réseau ont été invités à participer.
- Poste de quartier 43 – Développement d'un « bulletin du coach », qui permet de communiquer mensuellement aux policiers du poste certains principes tactiques importants à réviser.

ment le déroulement et les impacts. Des passerelles de collaboration avec la Section formation permettront dès l'automne de bénéficier de l'expertise pointue de leurs moniteurs spécialisés afin de favoriser l'habilitation continue des coaches du réseau. Des outils technologiques sont aussi déployés afin de les aider à communiquer entre eux et ainsi se partager leurs pratiques. De plus, les axes de l'éthique, du profilage différencié et de la responsabilisation constitueront des thèmes approfondis à l'automne en regard de l'usage de la force.

Capsule linguistique

« Éthique » et « déontologie »

Notre dernière capsule linguistique a suscité de l'incompréhension et une certaine déception chez les membres de l'Éthique qui s'efforcent depuis plus de trois ans de distinguer « éthique » et « déontologie ».

L'anglais utilise le terme « ethics » pour désigner indifféremment les notions d'« éthique » et de « déontologie ». En français, une telle distinction existe. C'est donc une

erreur, un calque de l'anglais, que de parler de code d'éthique.

La position de l'Office québécois de la langue française est claire: « La déontologie se rapporte à l'ensemble des devoirs d'un membre d'une profession libérale. En conséquence, le texte réglementaire qui énonce les règles de conduite établies à l'intention des membres d'un groupement professionnel et faisant état des

devoirs, des obligations et des responsabilités auxquels ils sont soumis dans l'exercice de leur profession, est appelé code de déontologie ».

L'éthique n'est pas codifiée. « C'est une discipline de la philosophie qui a pour objet l'examen des principes moraux en regard de ce qui est jugé souhaitable et qui sont à la base de la conduite d'un individu ou d'un groupe. » (Office québécois de la langue française).

Déplacements tactiques, déploiements rapides, usage de la force

Deux journées de sensibilisation pour les policiers du PDQ 20

par Alain Lépine, aspirant-commandant, Poste de quartier 20

Les 23 et 30 avril dernier, les policiers du Poste de quartier 20 ont travaillé fort... Inspirés par les judicieux conseils des moniteurs en emploi de la force **André Tanguay** (Intervention sud), **Patrick Pelletier** et **Pascal Richard**, ils se sont déployés à la Place Ville-Marie, dans des locaux désaffectés, afin de pratiquer des manœuvres en situation de haut risque.



Les policiers des équipes 1, 3 et 6 du Poste de quartier 20, en compagnie de **Patrick Pelletier**, organisateur de l'événement, et des formateurs, les sergents **Pascal Richard** et **André Tanguay**.

Observés par les yeux aiguisés du commandant **Patrick Lalonde**, du lieutenant **Daniel Rouleau** et de votre humble narrateur et armés de leur seul courage, les policiers du Poste de quartier 20 ont exécuté des déplacements tactiques et des déploiements rapides avec entraînement et professionnalisme. Les policiers **Daniel Belval**, **Pierre Normandin**, **Alain Chiasson** et **Yvan Fortier**, comédiens pour l'occasion, ont joué différents rôles qui ont forcé nos équipes (formées aléatoirement) à répondre par la bouche de leur 9MM... Sans balles, bien sûr.

Au programme de ces journées de sensibilisation :

- Définition des fonctions et des rôles lors de déplacements tactiques;
- Fouille et positionnement;
- Pratiques de situations de déploiement rapide;
- Positionnement en « diamant »;
- Recherche de contact avec un (ou des) suspect(s);
- Replis stratégiques;
- Protection des confrères et transport de personnes blessées;
- Organisation d'une scène de crime.

Après tous ces exercices qui leur ont tiré quelques gouttes de sueur, les participants ont eu droit à une présentation par un moniteur, diplômé de l'ENPQ en usage de la force, sur les activités des groupes d'intervention. Il y a été question autant des équipements que des méthodes d'intervention. Il a, entre autres, abordé les thèmes des armes de 12 et 40 mm, de la transmission d'informations sur la localisation d'un suspect dans un building, du « teaser gun » avec suspect rapproché ou éloigné et du contrôle des chiens dangereux.

Tout bon travail mérite salaire! Le commandant Lalonde, l'aspirant-commandant Alain Lépine et le lieutenant Daniel Rouleau se sont donc improvisés cuisiniers et ont transformé le stationnement du poste de quartier 20 en haut lieu du barbecue. Au menu: hamburgers, hot-dogs, chips, liqueurs et desserts, assaisonnés d'humour et de bonne volonté. Une conclusion des plus valorisantes pour tous les participants!

Merci aux membres des postes limitrophes qui ont couvert le secteur durant ces journées de formation. Ils ont rendu possible la tenue de cet important événement opérationnel, bénéfique autant pour la qualité des services offerts aux citoyens de Montréal que pour la sécurité des intervenants en situations réelles.

Le 17 mai, le personnel du CO Ouest ne s'est pas présenté à son poste de travail!

par Mireille Lux

Dans les postes de quartier, on se questionne parfois sur le rôle des policiers et des civils qui travaillent dans les centres opérationnels et sur leur mode de fonctionnement... et réciproquement, le personnel des CO s'interroge sur ceux de leurs collègues des postes de quartier.

Pour favoriser une meilleure compréhension du rôle et des réalités des uns et des autres, la direction régionale de l'Ouest a organisé une journée durant laquelle le personnel du CO et celui des postes de quartier ont travaillé en jumelage.

Cette activité, appelée « Combinaison gagnante », s'est déroulée le 17 mai. Analystes, agents de concertation, enquêteurs, policiers du groupe d'intervention, secrétaires et commandants du CO Ouest se sont dispersés dans tous les postes de quartier de la région et ont accompagné des patrouilleurs, des agents sociocommunautaires ou des enquêteurs poste. L'activité a également été proposée à tous les membres du personnel civil travaillant dans les postes de quartier afin de leur permettre de vivre, eux aussi, une journée « terrain » avec les patrouilleurs.

« Combinaison gagnante » avait pour principal objectif de permettre au personnel du CO et des

postes de quartier de se réunir entre eux pour mieux comprendre le rôle de chacun. Comme l'ont souligné l'assistant-directeur **Pierre Brochet** et l'instigateur du projet, l'inspecteur-chef **Sylvain Brouillette**, lors de leur tournée des postes de quartier, « développer des liens avec des personnes d'autres unités et connaître la réalité de leur travail quotidien facilite la collaboration et le travail d'équipe ».

Au cours de cette journée, on a pu voir, notamment, le commandant **Michel Guillemette**, vêtu de son uniforme de patrouilleur, répondre à des appels au Poste de quartier 7 et le sergent-détective **Georges Poirier** parler de gangs de rue avec des jeunes du Poste de quartier 3.

« Combinaison gagnante » a connu un franc succès grâce à la collaboration de plusieurs personnes du CO et des postes de quartier qui ont travaillé à son organisation. Un travail d'équipe réussi!



M^{me} Marie-Marthe Rainville, PIPDQ au poste de quartier 7, employée au SPVM depuis 35 ans, a, pour la première fois, revêtu un gilet pare-balle, fait du radar et répondu aux appels avec un agent solo et un enquêteur. Bilan de la journée: elle a remis des billets d'infraction à plusieurs automobilistes et constaté « qu'on ne se fait pas toujours bien recevoir! » et a assisté à l'arrestation d'un fraudeur dans une banque. Son commentaire général: « Cette journée a été une belle expérience. On se rend compte de ce que les policiers vivent et on comprend mieux les conditions dans lesquelles ils doivent parfois rédiger des rapports! ».

Un éloge du côté délicieux et fructueux du partenariat...

Les policiers du Poste de quartier 26 visitent les pompiers de la Caserne 27 du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM)

par Steve Dassylva, sergent au Poste de quartier 26

Les membres du SPVM collaborent souvent avec ceux du SSIM lors de différents types d'intervention. Pourtant, ils ne connaissent pas vraiment le travail de leur partenaire. Une intervention conjointe, réalisée le 4 mai dernier, en vue de sauver la vie à un citoyen schyzophrène, qui voulait sauter d'une corniche attenante au toit d'un immeuble à logements de 230 pieds, a suscité quelques interrogations.

Cette fois, l'intervention a été un succès, puisque, arrivés les premiers sur les lieux, les policiers, rapidement montés sur le toit tout près du désespéré, ont réussi à le raisonner pendant que l'équipe de sauvetage en hauteur et espaces clos du SSIM se déployait. Les agents ont réussi à tirer l'homme de sa position et à le ramener en sécurité sur le toit. Mais que serait-il arrivé si l'homme avait été inatteignable? Qu'auraient pu faire les policiers pour faciliter le travail de ces pompiers spécialisés? Quelles sont les limites à l'intervention des pompiers? Quels critères les policiers doivent-ils respecter pour travailler en toute sécurité?

Pour répondre à de telles interrogations, rien de mieux qu'aller à la source. Un déjeuner conférence organisé par leurs superviseurs, le sergent **Steve Dassylva** du Poste de quartier 26 et le lieutenant intérimaire (équivalent de F/S chez nous) **Dave Waterhouse** de la caserne 27, a réuni policiers et pompiers lors d'une assemblée dominicale. Leur réputation d'excellents cuisiniers faisait des pompiers des hôtes rêvés. Jus, pain doré, fruits et café ont été le prélude à des discussions animées, où chaque groupe a fait part à l'autre de ses réalités distinctives. Les pompiers ont présenté leurs équipements et ont même amené les policiers au Centre de formation du SSIM, rue Notre-Dame, dans l'Est de Montréal, pour faire une démonstration de sauvetage en espace clos et en hauteur.

Au terme de cette rencontre, les policiers avaient démystifié certaines parties du travail des pompiers, avaient appris à mieux connaître ces partenaires agréables, dévoués et professionnels, à s'en rapprocher et à mieux travailler avec eux lorsqu'ils les croisent sur la scène d'un incendie majeur, d'un accident de la circulation ou d'une tentative de suicide. Au bilan, l'établissement d'une complicité certaine entre deux partenaires importants voués à préserver la sécurité des Montréalais du secteur de Côte-des-Neiges dans leur vie quotidienne.



Debout, de gauche à droite, l'agent **Dominic Godbout**, le sergent **Steve Dassylva** et les agents **Anna Karadimos** et **Martin Juneau**. À genoux, l'agent **Justin Cusson**. Ils sont en compagnie des pompiers de l'équipe 3 de la Caserne 27 du SSIM.

Ci-contre, de gauche à droite, les policiers **Dominic Godbout**; **Justin Cusson**; **Anna Karadimos** et **Martin Juneau**, en compagnie de pompiers de l'équipe 3 de la Caserne 27 du Service de sécurité incendie de Montréal (secteur de Côte-des-Neiges).

Nos bons coups

Postes de quartier 27 et 28 et SAAQ

Un nouveau partenariat couronné de succès

par Dominic Wérotte, commandant au Poste de quartier 27

Des policiers des postes de quartier 27 et 28 ont collaboré avec la Société de l'assurance automobile du Québec pour installer un kiosque de prévention sur les dangers de la vitesse au volant dans les locaux de la SAAQ du 855, boulevard Henri-Bourassa Ouest.

L'objectif principal des agents de sécurité routière poste **Jean-Pierre Bigras** et **Gian-Paolo Camia** était de rencontrer tous les nouveaux conducteurs venant d'obtenir leur permis probatoire.

Chaque fois qu'un citoyen recevait son permis des mains d'un préposé de la SAAQ, il était immédiatement référé aux policiers qui en profitaient pour l'informer des risques reliés à la vitesse ainsi que des répercussions d'un dépassement de la vitesse



autorisée sur leur permis de conduire. Ils en ont profité pour dispenser de nombreux autres conseils en matière de sécurité routière. En prime, plusieurs jeunes ont saisi l'occasion pour se renseigner sur les conditions à respecter et les démarches à faire pour devenir policier.

Près de 150 personnes sont passées au kiosque, dont 100 qui venaient de recevoir leur permis probatoire. Mesdames **Marie-Anne Ouelette** et **Carole Blais** de la SAAQ indiquent que ce genre de partenariat est une première et elles ont été impressionnées du succès remporté.

Les commandants **Dominic Wérotte** et **Michel Simard** tiennent à féliciter les policiers impliqués et souligner leur engagement et leur professionnalisme.

Le ministère de la Sécurité publique décerne la Médaille pour action méritoire à deux policières et un policier du SPVM

Tous les ans, le ministère de la Sécurité publique profite de la rencontre annuelle de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) pour dévoiler les lauréats de ses distinctions honorifiques. La cérémonie, édition 2006, qui s'est tenue à l'hôtel Hilton Lac-Leamy de Gatineau, le 8 juin dernier, a permis de rendre hommage, entre autres, aux agents **Nathalie Hervieux**, du Poste de quartier 25, **Karine Langlois**, du Poste de quartier 3, et **Stéphane Montpetit**, du Poste de quartier 1.

Le 30 mai 2005, l'agent Hervieux a sauvé la vie d'une citoyenne qui cherchait à se jeter d'une terrasse située à 20 mètres du sol sur le toit de la crypte (église) de l'Oratoire St-Joseph. Elle était consciente du danger de l'intervention, puisqu'un homme avait trouvé la mort dans des circonstances identiques au cours du mois précédent. Elle n'a cependant pas hésité, au risque de sa propre vie, à enjamber la balustrade de protection et à s'y accrocher d'une



Nathalie Hervieux



Karine Langlois



Stéphane Montpetit

seule main, pendant qu'elle retenait de l'autre une femme absolument pas coopérative et bien déterminée à mettre fin à ses jours. Elle a tenu le coup suffisamment longtemps pour permettre à ses confrères de lui porter secours.

Pour leur part, les agents Langlois et Montpetit ont sauvé la vie d'un bébé d'un an que sa mère, affligée de problèmes de santé mentale, menaçait d'un long couteau, à la suite de négociations rendues très ardues parce que la dame, d'origine cantonaise,

parlait très peu anglais. Elle était également dans un état d'agitation extrême, bougeait fréquemment et brusquement, pointant son couteau très près du cou et de l'abdomen du bébé. L'agent Langlois a su distraire l'attention de la femme et tenter un rapprochement en lui proposant un oreiller pour permettre au petit de se reposer, une occasion que l'agent Montpetit s'est empressé de saisir pour la désarmer. Bien que n'étant pas formés comme négociateurs lors de prise d'otage, les deux agents ont fait preuve de discernement et d'ingéniosité pour maîtriser la situation.

Deux « success stories » de l'intervention de policiers du SPVM. Deux vies sauvées. Le mérite de trois des nôtres officiellement reconnu. N'hésitez pas à porter les bons coups des collègues à l'attention de la Section du programme d'accès et à l'égalité et qualité de vie au travail. La reconnaissance doit faire partie de notre quotidien.

La SIPA envahit le QG

Le 4 mai dernier, au Quartier général, on ne pouvait le manquer. Des groupes formés de gens dont les visages n'étaient pas familiers à la plupart des résidents permanents du QG. Des groupes qui visitaient successivement les différents étages de l'édifice, en ayant l'air de ne pas trop savoir où se diriger et qui recherchaient tous les mêmes personnes ou les mêmes renseignements... Ceux qui n'avaient pas lu la livraison d'avril de *L'heure juste* étaient surpris, comme ceux qui avaient oublié depuis leur lecture que le QG devait être le théâtre d'un rallye dont les principaux objectifs étaient l'intégration et la valorisation du personnel de la Section information policière et archivage (SIPA). Ce petit compte-rendu convivial incitera peut-être d'autres unités à adopter une méthode d'accueil semblable pour leur personnel.



« Vive les champions! » Leur secret? La diversité. Chaque membre de cette équipe travaille dans des unités ou bâtiments différentes reliées à l'Information policière. De gauche à droite: Linda St-Onge, Louise Sévigny, Maguy François, Hélène Beaulieu, Valérie Trinh et Johanne Fugère.



Sous l'œil attentif des participants, les instructions sont données.



La bonne humeur était de rigueur. De gauche à droite, Martine Vandal, Maria Florès, Claudette Labelle, Manon Robillard et Marie-Nicole Ariste.



« Allez, M. (Jean-Yves) Michaud, il ne vous reste que quelques secondes pour présenter votre service. »



Les participants semblent apprécier les présentations.



« Chut, M. (Jean-Guy) Gagnon. Pas le droit de souffler les réponses! »



Primeur: Voici le nouveau contingent. De gauche à droite: Dominique Daoust, Valérie Trinh, Stéphane Cinq-Mars, Maria Florès, Olivier Barry, Édith Vaillancourt, Marcel Moretti, Stéphane Ruel, François Rodrigue et Manon Clément.

Agir en gang pour contrer le phénomène des gangs de rue!

Par Danielle Barbeau



Pour préserver le sentiment de sécurité des citoyens et pour contrer le phénomène, un seul et même gang: le SPVM

Le mardi 20 juin 2006, 14 heures: point de presse à la salle de presse du quartier général...



Les citoyens verront beaucoup circuler les policiers parmi eux, dans les prochains mois, parce que nous voulons qu'ils profitent en toute sécurité de tous les attraits qu'offre Montréal, ville qui est sécuritaire et qui le demeurera.



Mario Plante, assistant-directeur et chef du Service des enquêtes spécialisées (SES) a présenté à la presse le bilan des interventions tant préventives que répressives depuis le début de l'année. (Voir le bulletin Actualités GDR, à la rubrique Nouveautés dans l'intranet du Service.)

Tous les lundis matins après la classe, des jeunes ont des activités policières, dans notre mini poste de quartier 25, tels des rassemblements, la patrouille à pied, une formation en stupéfiants ou des enquêtes sur des scènes de crime. Notre projet PE.P.P.S.I. valorise ces jeunes, tout en leur donnant un sentiment d'appartenance et de fierté.



Lina Borremans, agent sociocommunitaire au poste de quartier 25, a fait connaître aux médias les résultats positifs du projet Patrouille école pour la paix et la sécurité Iona.

Notre plan d'intervention, en place depuis deux ans, s'est amélioré en tenant compte des meilleures pratiques et en adaptant nos modes d'intervention à la réalité. Partout, cela veut dire une présence policière accrue.



Michel Chaput, inspecteur au SES, indique qu'on surveille en tout temps le phénomène grâce, entre autres, à l'analyse, la patrouille, les enquêtes, les activités de prévention ou l'évaluation d'impact. Puis, selon certaines périodes de l'année et l'état de situation, on adopte des modes veille ou commandement. Sur le plan régional, il ajoute qu'on utilise des plans de visibilité. (Voir le schéma ci-dessous)

Nous avons résolu aujourd'hui l'enquête concernant le meurtre de Raymond Ellis, victime innocente d'un gang de rue au bar Aria sur la rue St-Denis, survenu le 25 octobre 2005.



Richard Dupuis, commandant et chef de la Section des crimes majeurs, a annoncé les résultats de deux opérations, tenues le même jour que le point de presse. (Lire les communiqués à la rubrique Actualités sur le site Internet du Service.)

Le projet Soccer Vision vers l'avenir tente d'offrir aux jeunes une alternative à l'affiliation éventuelle aux gangs de rue. C'est une centaine de jeunes de St-Michel, âgés de 6 à 16 ans, qui sont entraînés au soccer par des entraîneurs qualifiés et des intervenants du milieu, dans des parcs, deux fois par semaine.



Le lieutenant Jean-Ernest Célestin a signalé que le projet du poste de quartier 30 permet notamment de transmettre des valeurs de respect des autres, la discipline et l'estime de soi.

Le mercredi 22 juin 2006, 8 heures: rencontre d'information à laquelle participent plus de 300 employés de diverses fonctions et unités...



Je suis fier de ce qui est réalisé chaque jour. Nous avons déjà un excellent bilan. Je sais que tous ensemble, on peut déplacer des montagnes, en travaillant en gang, en usant de créativité et de professionnalisme. Allez au-devant des gens, soyez curieux, posez des questions.

Pour le directeur adjoint et chef de la Direction des opérations, Jean-Guy Gagnon, la sécurité des citoyens et celle des policiers sont incontournables. Il a aussi invité les participants à la rencontre à se demander comme chacun aimerait qu'on traite un jeune de sa famille ou de son entourage.

Accaparez-vous du terrain, assumez le leadership de la rue. Quand je regarde tout le talent, l'énergie et la force que nous avons, je me dis qu'il n'y a pas un meilleur gang que celui du SPVM.

Mario Plante a aussi invité les participants à se faire les porte-parole auprès de leurs collègues, en leur disant pourquoi et comment la lutte pour contrer le phénomène des gangs de rue est la priorité sur le plan de la criminalité.

9 h 30: Robert Chartrand, Mario Fournier et François Coiteux, de la Division du renseignement font un état de situation complet. On prend beaucoup de notes... Puis, c'est la table ronde...

C'est très important de bien compléter ses rapports. En toute bonne foi, vaut mieux être en retard dans un rapport qu'on a oublié certains éléments. On court moins de risques de perdre un dossier et que le bandit se dise un « king ».

Martin Bertrand, lieutenant-détective, Module gangs de rue, Service à la communauté-Région Ouest.

On ne peut pas envoyer tout seul le phénomène, tout est une question de travail d'équipe. Tous, patrouilleurs, agents socio-communitaires, agents d'information et enquêteurs ont besoin du soutien des uns et des autres et de travailler en concertation.

Souvent, on pense que notre information est banale. Grâce à deux 520-50, on a pu déclarer délinquant gangs de rue, un jeune de 14 ans. Partagez votre information dans votre poste ou votre unité.

Bertrand Taillefer, lieutenant-détective, module gangs de rue, Service à la communauté-Région Est et commandant pour le projet Avance (mode commandement du plan d'intervention).

L'information provient de vous tous. Nous, on peut travailler avec ce que vous nous donnez. Alors, prenez le temps de recueillir de bons renseignements. Allez chercher le maximum. On va venir à bout du phénomène.

André Voyer, superviseur, module moralité-alcool-stupéfiants, Service à la communauté-Région Nord.

Notre rôle comme agent d'information est d'obtenir le maximum de renseignements. Nous pouvons développer des liens entre analystes et agents d'information et entre nous, agents d'information. C'est ce qui va nous aider à avancer.

Comme agent socio-communitaire, j'ai l'occasion de développer des contacts avec des jeunes, des travailleurs de rue et dans les écoles. Je peux obtenir de l'information que je partage avec les patrouilleurs, les sergents, des enquêteurs. Je lance un défi aux enquêteurs: si vous savez qu'un sujet a vécu dans mon quartier, même s'il est parti, dites-le moi. Je peux connaître un contact. Fiez-vous aux agents socio-communitaires et testez nos capacités.

Stéphane Eid, agent socio-communitaire, poste de quartier 10.

L'animatrice, Danièle Sauvageau, sergent et conseillère à la Section du développement stratégique, invite à la discussion ouverte... Dans la salle, un agent socio-communitaire mentionne qu'on doit en faire un but d'équipe.

Un sergent indique que le renseignement, c'est la sécurité. Une autre agent invite la direction à faire un « chiffre » avec les patrouilleurs pour voir la réalité terrain.

Préserver le sentiment de sécurité des citoyens, la complexité du phénomène, le partage du renseignement, la responsabilité collective, les ressources, le ralliement autour d'objectifs et de stratégies communs, le crime organisé, la médiatisation des actes de violence sont tous des enjeux importants.

Carol Maltais, inspecteur-chef, Service à la communauté-Région Est (nouvellement nommé assistant-directeur).

De pair avec la répression, la prévention utilise l'information, les relations avec la communauté, l'éducation, le développement et l'aménagement du milieu. La recherche permet de connaître le phénomène et d'évaluer l'approche et les résultats. La communication facilite l'information et la concertation, vous la vivez au quotidien avec les citoyens.

Jean-François Pelletier, inspecteur-chef, Section du développement stratégique.

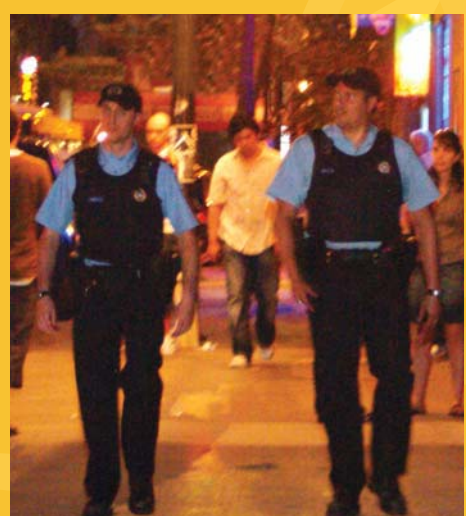
Toute l'année, nous assurons une vigie des activités des gangs de rue. Puis, selon certaines périodes et après analyse de la situation, nous sommes en mode veille qui suppose l'utilisation de ressources locales ou régionales ou en mode commandement où les ressources sont unifiées.



Michel Chaput, inspecteur, Service des enquêtes spécialisées et coordonnateur du dossier gangs de rue.



Bruno Pasquini (Nord), Bertrand Taillefer (Est), Daniel Rondeau, inspecteur-chef, Service à la communauté-Région Sud et Michèle St-Onge, commandant, Section Intervention jeunesse et prévention, Service à la communauté-Région Ouest, viennent tour à tour présenter un état de situation dans leur région et leur plan de visibilité.



Phénomène des gangs de rue

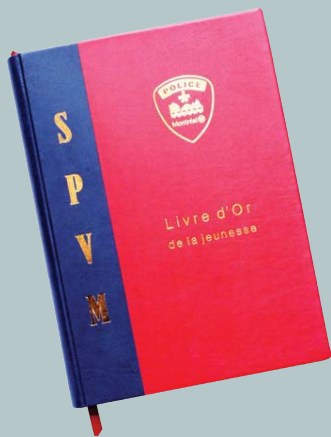


Quoi de neuf à la SSAC?

Lancement du Livre d'Or de la jeunesse

par Danielle Abel-Normandin

Le 13 mai dernier, l'ouverture de la Semaine de la police lors de laquelle on clôturait le concours de dessin «Voici moi et ma gang!», la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) a dévoilé le «Livre d'Or de la jeunesse» du Service de police de la ville de Montréal, un nouvel outil destiné aux jeunes Montréalais, dont les gagnants du concours de dessin sont les premiers signataires.



L'estime de soi peut faire toute la différence dans le parcours d'un jeune. Il est donc important de renforcer les jeunes dans leurs actions positives. Le Livre d'Or répond à cet objectif en valorisant les jeunes qui se démarquent de leurs pairs par des actions remarquables.

Nous vous invitons donc à contribuer au développement constructif des jeunes en leur accordant le privilège de signer, en présence du directeur ou de son représentant, le «Livre d'Or de la jeunesse», qui sera exposé au Quartier général. Les candidatures devront être soumises au sergent **Danielle Abel-Normandin** de la SSAC, responsable de la gestion du Livre. Pour être admissibles, les jeunes devront être âgés de 18 ans ou moins et avoir accompli des actions méritoires dans l'une des trois catégories suivantes :

- Actions ponctuelles
- Participation à un projet communautaire ou de prévention du SPVM
- Réalisation d'un projet communautaire ou de prévention

N'oubliez pas : chacun de nous peut faire une différence.

Quoi de neuf à la SSAC?

Concours de dessin : « Voici moi et ma gang ! »

par Danielle Abel-Normandin et Julie Prince-Dagenais

Lors de l'ouverture de la Semaine de la police 2006, le 13 mai, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a organisé une cérémonie en l'honneur des 10 jeunes finalistes du concours «Voici moi et ma gang!». Les 10 finalistes, leurs parents, leurs enseignants et les agents sociocommunautaires de leur quartier ont été invités à partager un petit-déjeuner en compagnie du directeur adjoint **Yves Charette** et les noms des trois gagnants ont été dévoilés.

Conçu par la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) dans le cadre de la Semaine de prévention de la criminalité de novembre 2005, ce concours de dessin voulait provoquer une réflexion sur le phénomène des gangs et sur l'importance d'une affiliation saine au sein d'un groupe. Il a ainsi permis de sensibiliser environ 6000 jeunes de la 6^e année du primaire dans quelque 107 écoles publiques, francophones et anglophones, de l'île de Montréal. En tout, 214 classes des cinq commissions scolaires publiques de Montréal ont participé au concours. Une présélection a d'abord été effectuée. Les



agents sociocommunautaires, en collaboration avec le personnel scolaire, ont choisi un dessin par classe à partir de critères préétablis. Ces dessins présélectionnés ont été acheminés à un comité de sélection composé de représentants des commissions scolaires et de policiers. Le comité a ensuite sélectionné 10 finalistes et 3 gagnants parmi les élèves des 214 classes participantes.

Plusieurs récompenses ont été remises aux 10 finalistes afin de récompenser leurs efforts : un encadrement souvenir de leur dessin, un t-shirt, une casquette et un sac à dos du SPVM, une bouteille d'eau et un ballon de soccer. Les trois gagnants ont également reçu un vélo et un casque protecteur et se sont mérité, pour l'été 2006, une place pour le stage en milieu policier «Beaux, jeunes et forts à l'académie de Police». Tous ont ensuite eu l'honneur d'inaugurer le «Livre d'or de la jeunesse» du SPVM. La participation des auteurs des 204 autres dessins présélectionnés a aussi été récompensée. Ils ont participé au tirage de 7 places de stagiaires à «Beaux, jeunes et forts à l'académie de Police».



Les trois gagnants et leurs vélos.

Merci pour leur implication à tous les partenaires, des milieux scolaire et policier, qui ont contribué au succès de cette activité.



Tous étaient réunis pour faire honneur aux dix finalistes).

Quoi de neuf à la SSAC ?

Bracelet jeunesse: « Je choisis un bon gang! »

par Danielle Abel Normandin

Un lancement provincial

Le 4 mai 2006, à l'occasion du 13^e Séminaire Intersection, à Saint-Jean-sur-Richelieu, la Sécurité publique de Granby, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Service de police de la Ville de Québec, la Sûreté du Québec, le ministère de la Sécurité publique ainsi qu'Info-Crime, sections Québec et Montréal, ont procédé au lancement provincial du bracelet jeunesse « Je choisis un bon gang! ».



On a produit 160 000 exemplaires de ce bracelet afin qu'il soit distribué par 29 services de police, incluant 15 postes de MRC de la Sûreté du Québec, aux jeunes de partout au Québec. Pour sa part, le SPVM dispose de 75 000 bracelets, 50 000 « Je choisis un bon gang! » et 25 000 « I hang with the right gang! », pour tenir compte de la réalité multiculturelle de Montréal.



Le bracelet cherche à développer un sentiment d'appartenance positif chez les jeunes, tout en diffusant un message clair: « Je choisis un bon gang! ». Il veut de prévenir l'adhésion aux gangs de rue et favoriser la résolution d'enquêtes criminelles. Le numéro de téléphone d'Info-Crime figure aussi sur le bracelet afin de permettre aux jeunes de partager de l'information en respectant l'anonymat. De plus, la distribution du bracelet est l'occasion d'effectuer un rapprochement entre les jeunes et les policiers, car ces derniers leur expliqueront l'importance de bien choisir leurs amis.



Et un lancement au Poste de quartier 15

Le 26 mai dernier, lors d'une journée d'activités intitulée « Voici moi et ma gang! », qui visait à créer des rapprochements entre les enfants, les partenaires et les policiers, des membres du Poste de quartier 15 ont remis le bracelet « Je choisis un bon gang! » aux jeunes de l'école primaire Petite-Bourgogne. Différentes activités sportives et ludiques étaient organisées au parc Campbell, au Centre sportif et à l'école Petite-Bourgogne. Les enfants ont pu bricoler et jouer au basketball, au soccer, au football et au baseball. Ils ont grandement apprécié leur journée et ont été heureux de recevoir leur bracelet. Ils le porteront sans doute fièrement. Le commandant **Pierre Savard** leur a rappelé l'importance d'avoir de bons amis et l'agent sociocommunautaire **Jean-Guy Gagnon** leur a transmis quelques conseils de prévention.



Rencontre avec les policiers issus des communautés asiatiques

par Nathalie Tétrault



Une première au Service. Le 8 mai dernier, **Marc Parent**, assistant-directeur au Service à la communauté de la région Nord et nouveau président du Comité de vigie asiatique pour le SPVM, a convié tous les policiers et policières issus des communautés asiatiques à une rencontre. Il était alors entouré des membres de son équipe: le sergent **Nathalie Tétrault**, conseillère à la SSAC, le sergent **KhanhDu Dinh**, conseiller en développement stratégique, l'agent **Minh Le**, de l'Intervention jeunesse et prévention de la région Est et **Hoan Van**

Dam, chef de la section du Programme d'accès à l'égalité et qualité de vie au travail.

Bien sûr, l'équipe a informé les policiers sur le rôle du comité de vigie asiatique et sur sa nouvelle orientation, leur a présenté des données démographiques sur les communautés asiatiques et a brossé un tableau de la situation actuelle de la criminalité asiatique sur le territoire montréalais, des relations sur le terrain avec ces communautés et du recrutement policier dans ce bassin de population.

Mais monsieur Parent tenait surtout à réunir en groupe témoin (« focus group ») les policiers issus des communautés asiatiques pour mieux les connaître, les écouter et leur donner l'occasion de faire part de leurs idées et suggestions quant à leurs communautés respectives. Il veut que ces policiers prennent une part active dans la nouvelle lancée du Comité de vigie asiatique et contribuent à maintenir des liens étroits avec ces différentes communautés.

Par ailleurs, monsieur **Mario Lamothe**, commandant à la Section surveillance, et des membres de la Division du renseignement et du crime organisé se sont joints à la rencontre et ont pris part aux discussions.

Une rencontre enrichissante, où un goûter aux saveurs exotiques a fait partie intégrante du succès des échanges.

Vous pourrez en savoir davantage sur le Comité de vigie asiatique sur l'intranet du SPVM: [K:\Stratégie_d'Actions_à_la_communauté\accessible_sprc\1696 \(Comités de vigie\)\comité de vigie asiatique\article 2006-06-12.doc](K:\Stratégie_d'Actions_à_la_communauté\accessible_sprc\1696 (Comités de vigie)\comité de vigie asiatique\article 2006-06-12.doc)



DES OUTILS POUR VOUS

Les policiers du SPVM dorénavant mieux outillés pour sensibiliser les jeunes aux risques de la conduite avec capacité affaiblie

par Mireille Lux

Désormais, les policiers auront un nouvel outil à leur disposition pour faire de la prévention auprès des jeunes de 5^e secondaire sur les dangers reliés à la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue et ceux reliés à la vitesse. Il s'agit d'un guide d'animation et d'une présentation *power point* comprenant, notamment, un vidéoclip qui sensibilise les jeunes aux dangers de l'alcool au volant, « *Untitled – How could this happen to me?* » du groupe mondialement connu Simple Plan, ainsi qu'un vidéoclip sur la vitesse, « *La vitesse peut vous ralentir pour la vie* » de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Ce projet, coordonné par l'agent **Chantal Malo** du Poste de quartier 28, a été réalisé en collaboration avec plusieurs partenaires dont la *Fondation Pensez d'abord* qui a pour mission de prévenir les traumatismes crâniens et de la moelle épinière. Lors des conférences, le témoignage éloquent d'une victime est très apprécié.

« *Il faut encourager les jeunes à adopter des comportements sécuritaires, et ce, dès leur première expérience de conduite automobile* », a souligné le commandant **Éric Godin** de la Section enquêtes

collisions, lors du lancement du guide, le 1^{er} juin dernier. Cet outil est avant tout destiné aux jeunes du 5^e secondaire, mais il pourrait également convenir pour des élèves de niveau collégial.

Depuis le 14 juin, nous avons en main 10 000 exemplaires du cederom « *Highway – l'auto-formateur* », qui peut être remis aux jeunes participants à la formation.



De gauche à droite: les commandants **Éric Godin** et **Michel Simard**, monsieur **Norman Newberry**, l'agent **Chantal Malo** et l'assistant-directeur **Marc Parent**.

La Section des fraudes générales annonce un nouvel outil pour les policiers

par Christian Émond

Chaque année sur notre territoire, des centaines de personnes sont victimes de supposition de personne ou, pour employer un terme à la mode, de vol d'identité. Bien qu'il en résulte des désagréments pour les victimes, les institutions financières assument, la plupart du temps, les pertes financières encourues. Il y a néanmoins des cas qui entraînent des conséquences beaucoup plus sérieuses.

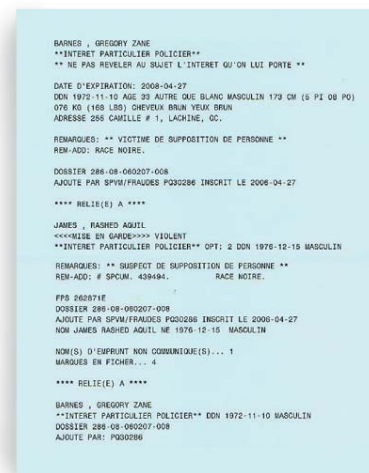
Prenons en exemple un cas sur lequel la Section des fraudes générales a récemment fait enquête. Un suspect, lors de son arrestation pour avoir conduit avec la capacité affaiblie, s'était identifié sous le nom d'une connaissance. Après avoir échoué le test d'ivresse, il a été bertillonné sous sa fausse identité. Quelques mois plus tard, il s'est présenté à la cour, toujours sous l'identité volée, et a été déclaré coupable. Peu de temps après, la victime du vol d'identité apprenait qu'en raison de cet événement, son permis de conduire était sanctionné et qu'il détenait maintenant un casier judiciaire.

Bien que cet exemple représente une situation extrême, il nous arrive très souvent de traiter des dossiers dans lesquels la victime doit se défendre en cour municipale à la suite d'infractions au C.S.R. commises par une autre personne. Bien entendu, dans la

plupart des cas, le suspect s'était identifié verbalement lors de son interpellation. La Section des fraudes générales a donc instauré une nouvelle procédure locale qui vient en aide aux policiers lorsqu'ils sont confrontés à ce type de situation.

Grâce à cette procédure, les sujets de supposition de personne sont inscrits au CIPC en utilisant l'inscription IP (intérêt policier) niveau 1. Ceci permet aux policiers qui interpellent des individus de savoir si ces derniers sont reliés à une supposition de personne, en tant que victime ou suspect, et ce, même s'ils ne possèdent pas de casier judiciaire.

À la suite de l'analyse d'une plainte de supposition de personne, l'enquêteur des Fraudes générales détermine quelles sont les particularités physiques permettant de différencier la victime et/ou le suspect, puis procède à l'inscription au CIPC. Il faut



noter que, pour maximiser l'efficacité de cet outil, la procédure n'est pas appliquée automatiquement dans tous les cas vol d'identité. D'où l'importance pour le policier qui rédige ce type de plainte d'ajouter à son rapport les particularités physiques qui différencient la victime et le suspect.

Ci-haut, un exemple d'une inscription IP niveau 1 pour supposition de personne. Elle incite le policier à poursuivre son enquête afin d'identifier positivement le sujet interpellé et si ce dernier a utilisé une fausse identité, procède à son arrestation soit pour entrave ou supposition de personne selon le cas.

Les coups de cœur de Bonusvirus



La Semaine de la police 2006 : une occasion pour des policiers du SPVM de rêver éveillés en compagnie d'un enfant très spécial

Jean-Nicolas a dix ans. Depuis l'âge de quatre ans, il dit à tous ceux qui veulent l'entendre que, quand il sera grand, il sera policier enquêteur... Et pas n'importe où ! Aux Homicides, s'il-vous plaît ! Rêve d'enfant, direz-vous, mais c'est son rêve, son grand rêve !

Le 14 février dernier, alors que St-Valentin tentait quelques flèches, Jean-Nicolas a reçu un diagnostic très sérieux et dévastateur: cancer du cerveau. Un dur combat contre un ennemi insidieux et dangereux que Jean-Nicolas a amorcé avec courage et optimisme. Il a plein de rêves et il veut vivre pour les réaliser.

Pour lui permettre d'adoucir cette lutte et l'encourager dans sa persévérance, madame **Hélène Bernier**, bénévole à Leucan, a eu l'idée de vérifier si le SPVM pouvait offrir une visite guidée à Jean-Nicolas. Comme madame Bernier travaille dans l'arrondissement de St-Laurent, elle a contacté l'agent **Vivianne St-Hilaire**, du Poste de quartier 7. Et une grande aventure a commencé, tant pour Jean-Nicolas que pour tous ceux qui ont choisi de vivre à fond avec lui la réalisation de son rêve le plus cher.



Madame **Anne-Marie Gill** des Uniformes lui a confectionné un uniforme complet à sa taille: chemise, pantalon, cravate, ceinture, casquette, badge et plaquette d'identification, sans oublier l'ensemble blanc que doivent revêtir les enquêteurs pour ne pas contaminer une scène de crime. L'agent **St-Hilaire** (à droite) lui avait également préparé une carte d'identité du SPVM.



Le 18 mai, Jean-Nicolas était accueilli au Poste de quartier 7 par **Michelle Lacoursière**, commandant, l'agent **St-Hilaire**, le lieutenant **Serge Archambault**, le sergent **Patrick Lucas**, les policiers du groupe 1 et le personnel du poste. Il s'est dépêché à enfiler la tenue réglementaire qu'on lui a remise et est parti en auto-patrouille en direction de la Cavalerie...



Il y a été accueilli par les agents **Marie-France Lamy** et **Réjean Poirier**, qui lui ont fait faire un peu d'équitation avant qu'il ne poursuive son périple en direction du Quartier général...



...où l'attendaient mesdames **Francine Chometon** et **Lise Boisvert** et l'inspecteur-chef **Mario Desrochers**, de la Direction du service (de gauche à droite sur la photo), l'agent **André Lapointe**, du CCTI, et le sergent **Serge-Dany Marin**, de la DTA.



Après une visite du QG, et plus particulièrement de la DTA et du CCTI, Jean-Nicolas est allé s'asseoir au bureau du directeur, **Yvan Delorme**, où un présent l'attendait... Mais le meilleur restait à venir...



Jean-Nicolas était en effet attendu aux Homicides, à la Place Versailles, par le commandant **Richard Dupuis** et les sergents-détectives **Gilles Lafrance** et **Christine Lafrenière**, qui lui ont proposé une visite des lieux, avant de le projeter au cœur de la simulation qu'on lui avait concoctée...



Entrée d'un appel de priorité 1. Un homicide avec suspect barricadé sur les lieux. Les services de l'enquêteur Jean-Nicolas sont requis sans délai sur la scène de crime fictive, aménagée avec réalisme à la Place des Nations sur l'île Ste-Hélène. Le Poste de commandement mobile, le SWAT, l'Identité, le maître-chien, des enquêteurs et un reporter sont déjà sur les lieux. La scène est protégée par les policiers du Poste de quartier 21.



Jean-Nicolas est chargé de la négociation avec le suspect, qui accepte finalement de se rendre. Jean-Nicolas se dirige vers lui avec le SWAT.



Il procède à l'arrestation du suspect et lui lit ses droits, puis, demande au maître-chien **Richard Goyette**, de faire fouiller les lieux par son chien, **Le Kid**, pour rechercher l'arme du crime.



Après avoir réussi à retrouver l'arme du crime en leur compagnie, Jean-Nicolas apprend, grâce au technicien en scènes de crime **Jean-Paul Meunier**, à trouver et prélever des indices.



Au terme de cette journée parfaite en tous points, une plaque souvenir a été remise à Jean-Nicolas, pour lui rappeler qu'il est un combattant et un gagnant, que nous serons heureux d'accueillir dans les rangs du SPVM dans quelques années. Gageons qu'il n'aura pas à regarder la plaque trop souvent pour revivre en pensée cette journée gravée dans sa mémoire. Le vœu le plus cher des membres du SPVM à Jean-Nicolas: Quand tu seras grand, nous t'attendons pour passer au moins 25 ans avec nous!...

Les coups de cœur de Bonusvirus



Au Poste de quartier 20, la solidarité est importante

par Alain Lépine, aspirant-commandant, poste de quartier 20

Début mai 2006, notre confrère Christian Joly, agent sénior de l'équipe 5, et son épouse apprennent que leur enfant de 3 ans souffrait d'une forme rare de leucémie. Traité à Ste-Le petit Olivier a été hospitalisé à Ste-Justine. Il devra subir une batterie de tests et recevoir des soins durant au moins six mois. Informés de la situation, les sergents **Alain Chiasson** et **Jacques Pendleton** et le commandant **Patrick Lalonde**, du Poste de quartier 20, bientôt rejoints par le commandant **Gino Dubé** et l'agent **Maya Alieh**, du Poste de quartier 6 où Christian a passé plusieurs années, ont entrepris une collecte de fonds auprès des employés du SPVM. Madame **Line Lamothe** du SIPA (information policière) et les policiers de l'intervention sud se sont également impliqués dans leurs unités respectives. Ainsi, quelque 800 \$ ont été amassés pour soutenir les parents, présentement en congé forcé, qui doivent composer avec des frais imprévus au budget familial: déplacements, repas à l'extérieur, stationnements, etc... Ils ont été très touchés par cette marque de solidarité et ils remercient les organisateurs et les donateurs de leur soutien financier et, surtout, moral. Une excellente nouvelle: Olivier réagit bien aux traitements. Ses chances de guérison, qui étaient de 50% au moment du diagnostic, continuent de s'améliorer. On pense même qu'une greffe de moelle osseuse pourrait amener une complète rémission. Croisez tous les doigts et, si vous désirez vous ajouter aux donateurs, communiquez avec les sergents Chiasson ou Pendleton (280-0220). Bon rétablissement à Olivier!

Déjeuner de l'espoir



Le vendredi 19 mai dernier, lors d'un déjeuner organisé au restaurant Chez Cora du 183, boulevard Hymus, à Pointe-Claire, les policiers du Poste de quartier 1 ont réussi à amasser plus de 50 000 \$ qu'ils remettront aux Jeux olympiques spéciaux, à Jeunesse au soleil et à la Fondation générations. De gauche à droite, **Roberto Del Papa**, agent sociocommunautaire au Poste de quartier 1, **Mike Aquino**, un des propriétaires du restaurant, **Jacques Monast**, agent, et **Chantel Morneau**, agent sociocommunautaire, du Poste de quartier 1, **Enzo Caci**, un des propriétaires du restaurant, **Louis Gosselin**, directeur des ventes chez West Jet, et **Michel Lecompte**, commandant au Poste de quartier 1.

Nos bons coups

L'agent Daniel Moisan, du SWAT Membre d'un club très particulier



L'agent Moisan fait déjà partie d'une unité un peu particulière, le Groupe tactique d'intervention, SWAT pour les intimes, qui accueille des policiers en pleine maîtrise de leurs moyens. Le 25 avril dernier, il a été reçu officiellement membre du IACP/DU PONT Kevlar Survivors' Club parce que, le 19 juillet 2005, il a été impliqué dans un événement où sa vie était menacée et qu'il y a survécu grâce au port de sa veste pare-balle. On lui a donc remis une lettre à cet effet, avec une plaque commémorative, une épinglette de revers, une épinglette émaillée et deux écussons attestant de son membership officiel. Bravo pour cet honneur, mais surtout, bravo d'avoir bien protégé votre vie et d'être toujours parmi nous, agent Moisan.

glette émaillée et deux écussons attestant de son membership officiel. Bravo pour cet honneur, mais surtout, bravo d'avoir bien protégé votre vie et d'être toujours parmi nous, agent Moisan.

FICHE CULTURELLE

Vos pieds... sont-ils purs ?

par Daniel Théoret



SITUATION

À 7h20, vous êtes dans un café marocain et consommez votre dose de caféine quotidienne, essentielle pour mener votre quart de travail de jour. À la sortie, un homme vous aborde et vous informe qu'il y a, à la mosquée, à deux pas de là, une personne qui semble égarée. Elle se promène sur les étages en parlant seule. Vous lui offrez votre aide et pénétrez dans la mosquée. Face à vous, se dresse un grand escalier. Votre pied s'apprête à toucher la première marche quand, tout à coup, le temps semble s'arrêter. Un silence complet remplace les nombreuses conversations audibles jusque là dans la majestueuse entrée de la mosquée. Tout le monde vous fixe avec effroi, la bouche ouverte, les yeux sortant de leurs orbites. Qu'avez-vous bien pu faire pour les faire réagir de la sorte ?

EXPLICATION

La mosquée, lieu de culte des musulmans, est un endroit sacré. C'est pourquoi les pas qui la foulent doivent être purs. Pour les musulmans, les souliers ou les bottes qui ont marché dans diverses saletés sont impurs et donc interdits d'entrée dans la maison de Dieu. C'est une question de respect envers Allah.

SUGGESTION

Est-ce à dire que nous devrions, nous aussi, enlever nos bottes pour entrer dans une mosquée ? Il n'y a aucune ligne directrice concernant ce que vous devez ou ne devez pas faire dans ce genre de situation. Il est clair que si votre présence résulte d'un appel d'urgence ou s'il est possible qu'un suspect se trouve sur les lieux, on ne s'attend pas à ce que vous alliez au combat en chaussettes. Cependant, si les circonstances s'y prêtent et que vous le désirez, vous devriez enlever vos souliers pour entrer dans une mosquée. C'est une question de respect pour cette religion et ceux qui la pratiquent. C'est aussi une importante question de propreté, puisque les personnes se mettent à genoux directement sur le plancher pour prier. Si vous vous sentez mal à l'aise d'enlever vos chaussures, vous pourrez toujours demander à ce que la personne avec qui vous devez vous entretenir vienne plutôt vous rejoindre.